

THÉGRA Retour sur la Fête de la Noix...

## Encore un succès...

C'est par une magnifique journée d'automne que s'est déroulée la 13<sup>e</sup> fête de la noix le 30 octobre.

Une cinquantaine d'exposants avaient répondu présents. On pouvait y trouver des noix, des produits à base de noix, des produits régionaux, du matériel de récolte... Des stands animés tels que, potier, moulin à huile de noix (Martel), alambic et machine à vapeur ont su captiver l'attention d'une foule très très nombreuse, toute la journée.

L'après-midi c'est la banda des cabécous de Souillac qui a mis de l'animation dans les rues du village.

De nombreux élus avaient répondu à l'invitation du maire, Thierry Chartroux: M. Launay député, M. Requier sénateur, M. Denis Chabert sous-préfet de Gourdon, M. Jean-Claude Bessou vice-président représentant Gérard Miquel (président du Conseil Général), M. Labarte vice-président de la région et de l'agriculture (représentant Martin Malvy), Mme Martignac conseillère régionale et M. Aurélien Pradié conseiller général.

Et c'est en leur présence que



Les trois heureux gagnants et la confrérie de la **noix** du Périgord.

M. le maire a proclamé le palmarès du 2<sup>e</sup> concours régional des huiles de noix du Périgord, organisé par le syndicat professionnel de la noix et du cerneau du Périgord. Un jury a eu à juger 12 échantillons en présence d'un huissier de justice. La confrérie de la noix du Périgord de Noailhac en pays de Hautefort était également présente.

La médaille d'or est allée à Patrick Borie de Saint-Laurent-les-Tours, médaille d'argent à M. Dubreuil-Lachaux des Granges-d'Ans

(24), médaille de bronze à la famille Lamothe EARL La Croix du Pech à Thégra.

Après les résultats, un vin d'honneur fut offert par la mairie aux lauréats, personnalités et différentes associations de Thégra, dont le président de Thégra Animation M. Roland Fréjafond qui fut vivement félicité pour son engagement et son dynamisme à mener à bien cette belle fête automnale. Merci à tous ceux et celles qui l'ont aidé et à l'année prochaine... ■